

ICANN68 | Forum de politiques virtuel – Discussions du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (3/3)
Mercredi 24 juin 2020 – 11h30 à 12h30 MYT

GULTEN TEPE :

Bonjour à tous. Je fais partie de l'équipe de soutien du GAC et je vais gérer cette séance. Bienvenue à cette réunion virtuelle de l'ICANN68 sur les séries ultérieures en ce mercredi 24 juin.

Pour qu'un membre du GAC puisse parler, il faut qu'il soit identifié comme paneliste. Pour que Zoom le fasse de manière automatique, les membres du GAC doivent soit s'inscrire dans la salle Zoom avec leur adresse courriel de la liste de diffusion du GAC ou rejoindre la salle Zoom grâce aux liens individuels qui leur a été envoyé d'ICANN RP intitulé « Panelist for ICANN68 GAC Sessions ». Vous pouvez voir ce courriel sur votre écran. Si un membre du GAC n'a pas la possibilité de lever la main ou de voir le nom des autres, nous lui recommandons de quitter la salle et d'utiliser le lien envoyé par courriel pour revenir dans salle.

Les membres du GAC reconnus dans la salle comme panelistes pourront se renommer pour des raisons de participation. Et ils pourront donc mettre leur nom, leur pays. Si vous utilisez une autre adresse courriel, vous ne pourrez pas être promu et prendre la parole.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, vous pouvez les taper dans la fenêtre questions et réponses en

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

commençant par la mention « Comment » ou « Question » pour que tous les participants puissent comprendre de quoi il s'agit.

Il est tout à fait possible que toutes les questions et tous les commentaires ne reçoivent pas de réponse tout de suite, mais tout sera enregistré.

L'interprétation pour les séances du GAC sera effectuée à travers la plateforme Zoom et la plateforme d'interprétation simultanée de Congress Rental Network. Les participants sont encouragés à télécharger l'application. Vous avez les instructions dans le chat de Zoom ou dans les documents relatifs à la réunion sur la page web du GAC.

Vos micros seront éteints pendant toute la séance sauf si vous souhaitez parler. Si vous souhaitez parler, levez la main dans la salle Zoom. Le responsable de la séance vous donnera la permission d'allumer votre micro. Lorsque vous prendrez la parole, n'oubliez pas d'éteindre tous vos autres dispositifs, y compris la plateforme CRN. Merci de donner votre numéro. Et si vous souhaitez parler dans une autre langue que l'anglais, indiquez-le également. S'il vous plaît, parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance inclus un service de transcription en temps réel. Pour y accéder, cliquez sur le lien « Closed Captions » dans la barre d'outils de Zoom.

Enfin, cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Vous trouverez un lien pour référence dans le chat.

Je vais maintenant passer la parole à Manal Ismail, présidente du GAC. Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden.

Je souhaite à tout le monde la bienvenue de nouveau. Nous allons maintenant commencer notre discussion sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Il s'agit de la troisième séance et de la dernière sur ce sujet. Cette séance est prévue pour une heure et elle sera menée par Luisa et Jorge. Je pense que nous allons poursuivre la discussion sur les questions dont nous n'avons pas encore parlé hier. Et nous vérifierons également ce que nous devons inclure dans le texte du communiqué. Enfin, nous nous mettrons d'accord sur un processus de perspectives communes du GAC sur la période de commentaires publics sur les séries ultérieures.

Je vois que nous avons également Cheryl avec nous. Encore une fois, elle est coprésidente du groupe de travail sur le PDP des procédures ultérieures. Nous sommes très heureux d'avoir Cheryl et Jeff – je ne sais pas s'il est là.

Sans plus attendre, je passe la parole à Luisa et à Jorge. Je ne sais pas qui va commencer mais allez-y, vous avez la parole.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Manal,

Je suis vice-présidente du GAC et responsable de ce dossier. Merci Manal, merci à tous d'être avec nous aujourd'hui. Il s'agit de la troisième discussion sur les séries ultérieures. Il s'agit de mettre à jour le GAC et également d'engager une discussion significative sur cette thématique. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Voici notre ordre du jour. Nous allons continuer de parler des cinq priorités du GAC. Nous avons déjà commencé à le faire pendant la séance d'hier. Ensuite, nous passerons en revue dans le détail ces priorités, surtout lorsqu'il y a un alignement moindre en ce qui concerne l'avis du GAC par rapport aux statuts actuels des recommandations dans le PDP SubPro. Enfin, nous parlerons de la proposition des dirigeants du GAC. Nous verrons s'il y a accord de manière à fournir le point de vue consensuel du GAC dans le cadre de la période de commentaires publics sur le PDP. Ce sera donc prévu pour début juillet.

Enfin, je souhaite vous faire part du texte préliminaire du communiqué. Il s'agit donc des questions d'importance pour le GAC, des questions significatives pour le GAC dans le communiqué.

Ensuite, par rapport à la séance d'hier, je passe en revue rapidement les thématiques prioritaires pour le GAC en ce qui concerne les PIC, les engagements d'intérêt public. Ceci fait partie de ce que nous avons passé en revue pour que tous les membres du GAC aient un résumé de

haut niveau, un aperçu général de ce qui s'est passé un mai 2020, le point de vue du GAC. Encore une fois, c'est un aperçu de très haut niveau. Vous pourrez de cette manière voir un petit peu ce que nous avons dit de manière générale. Vous pouvez rentrer dans le détail pour les points de vue individuels par la suite. Mais d'une manière générale, les membres du GAC sont d'accord pour dire que l'atténuation doit être incluse dans les recommandations du groupe de travail sur le PDP SubPro. Ceci est relatif à ce qui a été inscrit dans le communiqué de Montréal. Il y a eu quelques membres du GAC qui ont mentionné que la démarche pour traiter de l'utilisation malveillante du DNS doit être holistique. Certains membres du GAC ont évoqué l'importance de l'applicabilité et de l'amélioration de la résolution des litiges. Il s'agit donc des PIC.

Oui, Benedetta, est-ce qu'on pourrait passer à la fiche de suivi du GAC ? Je sais que nous allons la passer en revue tout à l'heure, mais je souhaite donner aux membres du GAC un point sur le statut actuel en termes de recommandations par rapport au PDP par rapport aux PIC. Voilà, c'est cela. Encore une fois, voici la fiche de suivi du GAC. Vous voyez le point de vue du GAC par le passé. Encore une fois, il s'agit d'un résumé. Si vous souhaitez davantage de détails, vous pouvez aller voir dans le détail et à droite, grâce au personnel de soutien de la GNSO, il y a eu une mise à jour qui a été effectuée par rapport aux recommandations.

Si vous regardez les dernières recommandations relatives aux PIC, vous avez ici une synthèse. Le groupe de travail recommande qu'il

n'est pas nécessaire d'avoir davantage de PIC par rapport aux similarités de chaînes et par rapport à la discussion en cours par rapport aux résolutions des enchères. Vous voyez ce qui est indiqué par rapport à l'avenir. Ceci est inclus dans la spécification 11. Par rapport aux PIC volontaires, que nous appelons maintenant les RVC, le groupe de travail recommande de permettre leur utilisation par les candidats en réponse aux commentaires publics, les alertes précoces du GAC ou les avis consensuels du GAC en spécifiant si ces engagements sont limités en temps, en durée ou en ampleur pour faciliter la révision par ICANN Org avec objection possible et le GAC. Autre recommandation: inclusion dans l'accord de registre du candidat ainsi qu'une accessibilité, une présentation qui soit utile.

En ce qui concerne les recommandations de révision CCT du groupe de travail, ICANN Org a recommandé la phase de mise en œuvre avec la recommandation 25. Il s'agirait d'une base de données en ligne alignée avec le point de vue du GAC. Et il est important de noter qu'il n'y a pas de recommandations relatives aux politiques qui soient attendues en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS et son atténuation. Je sais que Cheryl nous a expliqué de quoi il s'agissait. Il y a un lien vers la lettre du groupe de travail qui a été envoyée au conseil de la GNSO. Apparemment, il y aura des efforts à l'avenir qui devront être holistiques et qui devront s'appliquer à la fois aux nouveaux gTLD et aux gTLD existants et éventuellement, aux ccTLD.

Encore une fois, j'attends de voir si vous avez des questions. Je vois que Cheryl et Jeff sont là, donc merci et bienvenue. Si vous avez

d'autres détails à ajouter, n'hésitez pas. Je ne sais pas s'il y a des questions des membres du GAC. Nous repasserons en revue la fiche de suivi du GAC par la suite, mais cela vous permet de voir un petit peu où nous en sommes.

J'aimerais noter également qu'il s'agit d'une évolution importante de pouvoir codifier et d'avoir pu inclure les PIC dans le guide du candidat. C'est une évolution significative de pouvoir utiliser les PIC. Cela fait partie de l'avis du GAC et je crois que c'est intéressant pour nous.

Je vais m'arrêter là. Si je ne vois pas de question... Excusez-moi, je dois vérifier dans la fenêtre des questions. Très bien. Encore une fois, nous reviendrons par la suite à ce sujet. Passons maintenant à la diapositive suivante et je vais passer le micro à mon collègue Jorge Cancio. Et diapositive suivante s'il vous plaît.

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : Bonjour à tous. Il faut beau ce matin en Suisse. Bonjour ou bonsoir suivant le cas. Nous avons maintenant le deuxième sujet de notre discussion. Il s'agit des alertes précoces du GAC et de l'avis du GAC. J'imagine que vous êtes déjà au courant puisque nous en avons déjà parlé de lors de l'ICANN67. Vous vous souviendrez peut-être que le PDP sur les procédures ultérieures présente un certain nombre de recommandations relatives à l'intervention du GAC pendant le processus de candidature pour les nouvelles chaînes comme domaines de premier niveau. Et dans le cadre de la consultation qui a eu lieu au mois d'avril, nous avons rassemblé les différentes

perspectives du GAC en mai. Ceci est ressorti comme un des cinq thèmes prioritaires.

Vous vous souvenez peut-être de la recommandation qui a été mise en place à ce moment-là du groupe de travail sur le PDP avec une proposition de changements au guide de candidature de 2012. Comme feedback par rapport à ces propositions de changements, le GAC a résumé son positionnement conformément à ce que vous voyez maintenant sur la diapositive.

Il y a eu une proposition du groupe de travail sur le PDP qui revenait à effacer une phrase dans le guide de candidature de 2012 à l'avis consensuel du GAC, comme quoi ils seraient contre certains candidats. Cela créait une supposition forte que le Conseil d'Administration n'approuverait pas cette candidature. Donc il est proposé d'effacer cette phrase. La plupart des commentaires individuels du GAC inclus dans l'ensemble des commentaires étaient en faveur de garder cette phrase.

Ensuite, il y a eu également d'autres propositions du groupe de travail pour limiter l'avis du GAC pour ce qui est des catégories des candidatures à des chaînes. Et il y a eu également une recommandation par rapport à ce que devrait être la portée de l'avis du GAC et ceci, en rapport avec les lois internationales et les exigences au niveau international. Vous pouvez voir cela en bas de la diapositive qui est sur l'écran. Le groupe PDP a pris en compte les commentaires qui font partie de cette compilation de commentaires du GAC. Maintenant, nous ne pouvons pas rentrer dans le détail de ces

recommandations mais si vous voulez, sur la fiche de suivi, vous pouvez voir que les informations ont été mises à jour avec davantage de détails.

Vous allez voir qu'il y a eu des réactions par rapport aux commentaires faits par des membres individuels du GAC dans cet exercice de compilation des commentaires. Je vous invite à revoir la fiche de suivi plus tard. Maintenant, nous allons revenir à nos diapositives. Donc on passe à la diapositive suivante s'il vous plaît. Très bien.

On peut dire quelque chose de similaire par rapport aux candidatures communautaires. Vous savez tous que c'est un sujet important pour le GAC. Cet intérêt a été reflété dans l'avis du GAC par rapport à la série de 2012. Et comme vous pouvez le voir dans la fiche de suivi sur laquelle nous allons revenir plus tard, il y a beaucoup de précédents du point de vue du GAC dans plusieurs avis du GAC.

Le groupe de travail PDP a fait des recommandations qui tiennent compte d'une partie de nos préoccupations, des préoccupations exprimées par le GAC. Mais quand on a fait cet exercice de compilations de commentaires, tous les membres du GAC étaient d'accord en principe avec les recommandations. En même temps, certains membres du GAC ont exprimé leur avis en disant que ce qu'il y a dans les recommandations, c'est bien et que cela va dans le bon sens, mais qu'il y a certains aspects qui devraient être revus, comme par exemple comment le processus d'évaluation de la priorité communautaire (CPE) fonctionne, ou bien des aspects liés à la

question de savoir comment on définit le terme communauté dans le cadre de ce processus d'évaluation de la priorité communautaire.

Ces inquiétudes ont été reflétées dans un des communiqués du GAC, le communiqué de l'ICANN67. Nous allons revoir cela dans le détail dans quelques instants.

Et maintenant, nous pouvons passer à la diapositive 8 où l'on voit un petit peu notre avis par rapport à certains sujets. Vous verrez ici un résumé suivant la fiche de suivi du GAC sur des sujets que nous avons identifiés moi-même, Luisa, Benedetta et Fabien, des sujets que nous avons identifiés comme des points de vue du GAC dans différents autres avis et qui devraient être pris en compte par le travail du groupe PDP. Donc les génériques fermés, les engagements d'intérêt public PIC dont va parler Luisa. Donc je vais passer la parole à Luisa.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Jorge. Je suis Luisa Paez, représentante du gouvernement canadien.

Nous allons maintenant rentrer un petit peu plus dans le détail. Nous allons revoir la fiche de suivi de manière plus détaillée pour mieux comprendre où nous en sommes par rapport à l'examen de certains sujets. Comme on l'a dit, nous avons présenté les différents points de vue des membres du GAC. Nous allons passer en revue tout cela pour ouvrir la discussion sachant que ce sont des sujets complexes, difficiles à suivre sur lesquels nous avons travaillé avec Jorge. Et nous

devons admettre que ce n'est pas toujours facile de pouvoir suivre en direct les différents éléments qui varient.

Nous avons participé à plusieurs réunions du groupe de travail PDP sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD et je pense qu'il est important de reconnaître le travail qui est fait par toute la communauté de parties prenantes. C'est un processus qui a commencé en 2016.

Ceci étant, Benedetta, est-ce qu'on pourrait passer à la fiche de suivi par rapport aux génériques fermés? Comme Jeff et Cheryl l'ont confirmé hier concernant le dernier état de situation de cette question des génériques fermés, si nous avons bien compris, il n'y a pas d'accord. Il paraît qu'il y a des discussions en cours par rapport au statu quo et à la politique qu'il faudrait inclure dans le guide de candidature. Tout cela est en cours de discussion.

Nous avons un avis consensuel du GAC du communiqué de 2013 de Pékin concernant les génériques fermés. Est-ce que nous pouvons voir la première partie de la diapositive, Benedetta? Très bien. L'accès devrait servir un objectif d'intérêt public. Il doit se baser sur les principes de la promotion de la concurrence et de la protection des consommateurs. Tout cela est dans le communiqué de Pékin. Nous allons redemander à Jeff et à Cheryl, mais je crois qu'il y a encore des discussions en cours au sein du groupe PDP par rapport à la possibilité de créer un cadre pour définir l'intérêt public. Ou peut-être que les coprésidents du groupe pourraient nous en dire plus par rapport aux discussions en cours ; cela serait très utile.

Et je voulais ajouter que les génériques fermés ont fait l'objet de longues discussions au sein du groupe PDP SubPro pour essayer de trouver une définition de ce qu'est l'intérêt public ou un objectif d'intérêt public. Il y a beaucoup d'efforts consentis à ce travail. Jeff et Cheryl, si vous avez des précisions à nous donner, des mises à jour par rapport à ce qui est fait concernant ce sujet, quelles sont les prochaines étapes, ce serait très utile pour les membres du GAC.

JEFF NEUMAN :

Bonjour.

Je pense que vous avez fait un excellent résumé. J'ajouterai un élément, à savoir qu'il n'y a pas eu énormément de travail dernièrement par rapport à ce sujet. L'idée, c'était d'arriver à un point où l'on pourrait dire l'équivalent de ce que dit l'avis consensuel du GAC, à savoir que les génériques fermés devraient exister s'ils servent un objectif d'intérêt public.

Le groupe de travail n'a pas réussi à définir vraiment ce que cela veut dire. Le groupe de travail a essayé, bien sûr, de faire la même chose que vous-même essayez de faire dans vos discussions. Mais finalement, ce n'est pas quelque chose qu'un groupe de travail peut définir ou par rapport auquel il peut définir un cadre.

Comme vous l'avez bien dit, il n'y a pas d'accord par rapport à ce sujet. Donc nous n'avons pas été capable de beaucoup avancer par rapport à ce sujet.

ultérieures de nouveaux gTLD (3/3)

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci beaucoup Jeff.

Il y a plusieurs participants de ce groupe SubPro qui disent sur le chat qu'il y a eu beaucoup de discussions de fond. Donc il faut quand même reconnaître qu'un grand effort a été fait pour essayer d'avancer dans ce sujet.

S'il y a d'autres commentaires ou questions de la part des membres du GAC, nous serons ravis d'y répondre ou de les lire.

JULIA CHARVOLEN : Nous avons une main levée de la France.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :S'il vous plaît, la France.

FRANCE : Merci beaucoup Luisa. Est-ce que vous m'entendez ?

VICE-PRESIDENTE LUISA PAEZ :Oui, on vous entend très bien.

FRANCE : Tout d'abord, bonjour, bonsoir à tous. J'espère que vous allez bien, que vous êtes plein d'énergie pour ces deux dernières journées. J'aimerais remercier chaleureusement Cheryl et Jeff pour leur

excellent travail à la tête de ce groupe de travail et pour tout ce que vous avez pris en compte de notre point de vue lors de la consultation avec les membres du GAC.

En ce qui concerne ce sujet spécifique des génériques fermés, je crois qu'il y a toujours une certaine incertitude par rapport à ce qui doit être considéré comme la règle par défaut, pour ainsi, dire s'il n'y a pas de recommandations qui soient proposées dans le rapport définitif du groupe de travail. Donc y a-t-il une prise de position du groupe de travail qu'il ciblerait ? Y a-t-il prise de position par défaut dans le rapport définitif ou pas ?

Parce que le point de vue de la France, par rapport à la résolution du Conseil d'Administration de juin 2015, je pense que c'est toujours valide tant que le Conseil d'Administration n'adoptera pas de nouvelles résolutions et les différentes recommandations du groupe de travail si elles sont différentes de ce qui a été validé jusqu'à maintenant.

Voilà, c'était ma question. Merci.

JEFF NEUMAN :

Oui, merci.

Par rapport à tous les rapports, pratiquement toutes les recommandations et les différents sujets, nous avons toujours une idée assez claire. Mais là, c'est un des rares – en fait, c'est le seul – sujets sur lequel nous n'avons pas un accord.

Par rapport à la résolution du Conseil à laquelle vous faites référence, elle est basée sur le fait que c'est une résolution temporaire. Il y avait une attente que la GNSO ait une recommandation sur les génériques fermés à l'avenir. Et c'est le seul sujet sur lequel le Conseil s'est exprimé de cette manière.

Donc la réponse courte, c'est de vous dire que je ne sais pas quel serait le défaut que le Conseil d'Administration prendrait en considération. Et je ne crois pas que le groupe de travail avancera de recommandations dans un sens ou dans l'autre par rapport à ce qui nous semble être le défaut dans cette situation. Et c'est le seul domaine, c'est le seul sujet où on verra ce type de situation. Donc je suis désolé de ne pas être plus clair, mais je crois que c'est une question pour le Conseil d'Administration.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff, merci Vincent.

Je sais qu'il y a d'autres détails, d'autres sujets dont nous souhaitons parler mais étant donné les contraintes du temps que nous avons, je vais repasser la parole à Jorge qui va nous présenter le sujet suivant, les candidatures communautaires. Et il est important de toujours faire référence pour les membres du GAC à la fiche de suivi ; vous avez les liens. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les envoyer par courriel. Étant donné le temps limité que nous avons, je repasse la parole à Jorge.

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : Merci beaucoup Luisa. Jorge Cancio, de Suisse.

Oui, effectivement, nous avons encore certains sujets prioritaires que vous voyez à l'écran. Malheureusement, il n'est pas possible de rentrer dans le détail de chacune de ces thématiques, comme l'a dit Luisa, parce que la discussion sur les étapes suivantes est toujours en cours.

En ce qui concerne les engagements d'intérêt public, il est important de bien regarder la fiche de suivi du GAC. Nous avons commencé à la passer en revue. Luisa vous a présenté cette fiche de suivi, donc je pense qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir.

Quoi qu'il en soit, par rapport à la consultation du mois d'avril, ce qui est ressorti, une des questions principales, c'est la divergence entre le groupe de travail du PDP et le positionnement du GAC sur la question de savoir comment traiter l'utilisation malveillante du DNS. Cette discussion est en cours d'évolution. Nous sommes en train de poursuivre la discussion. Nous attendons que le conseil de la GNSO nous fasse une proposition par rapport à cette question de manière holistique.

Sinon, en dehors de tout cela, les engagements d'intérêt public, c'est un sujet très complexe. Le groupe de travail sur le PDP travaille sur un cadre qui permette de traiter des PIC de catégorie 1. Et la discussion là-dessus est difficile. Donc j'imagine que pour ceux qui s'intéressent à la sécurité publique et à la réglementation, je vous recommande de voir ce qui se passe dans ce domaine à l'avenir

En ce qui concerne les alertes précoces du GAC et l'avis du GAC, je l'ai déjà évoqué un petit peu tout à l'heure. Encore une fois, la fiche de suivi du GAC vous donne à tous davantage de détails là-dessus. C'est un sujet d'intérêt pour tous les membres du GAC, me semble-t-il, parce qu'en fin de compte, les alertes précoces du GAC et l'avis du GAC représentent les interventions les plus importantes dont nous disposons en tant que membres du GAC et en tant que GAC dans son ensemble pour les candidatures de la prochaine série. Donc je vous suggère de consulter la fiche de suivi et de vérifier où nous en sommes, de regarder quelle est la réflexion du groupe de travail sur le PDP et bien sûr, n'hésitez pas à vous manifester si vous avez des choses à dire là-dessus.

En ce qui concerne les candidatures communautaires, je l'ai déjà mentionné tout à l'heure, il y a un certain degré d'alignement entre ce qui fait partie de la proposition de recommandations et la position précédente du GAC. Il y a certains aspects qui ne sont pas couverts par cette proposition de recommandations, en tout cas pas sous la forme que nous avons pu voir récemment. Donc je pense que ceci pourra vous intéresser si vous souhaitez participer à ce niveau-là et vous assurer que la recommandation définitive reflète bien les intérêts et les points de vue du GAC et des membres individuels du GAC.

En ce qui concerne les procédures de vente aux enchères, il y a eu une discussion à ce sujet hier. Il y a eu des discussions de substance là-dessus. C'est un sujet continu dans les discussions du groupe de travail sur le PDP et il n'y a pas encore de résolution. Encore une fois,

sur la fiche de suivi du GAC, vous avez un point spécifique qui fait référence à cette question.

Nous avons reflété les points de vue précédents du GAC qui étaient critiques, surtout en ce qui concerne les ventes aux enchères privées comme système de résolution lorsqu'il y a conflit entre deux ou plusieurs candidatures pour une même chaîne.

Je vais faire une pause et écouter vos questions s'il y en a. Apparemment, il n'y a pas de question.

Autres sujets...

JULIA CHARVOLEN : Nous avons une main levée de Kavouss apparemment.

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : Allez-y Kavouss, vous avez la parole. Je ne sais pas si vous avez allumé votre micro, Kavouss

IRAN : Excusez-moi. J'ai une question pour Jeff et Cheryl, coprésidents du groupe de travail.

Quand est-ce qu'on devrait avoir toutes les recommandations remises au Conseil d'Administration ? Est-ce que ce sera avant qu'elles soient

remises ? Est-ce que ce sera avant qu'on les donne à la GNSO ? C'était la première question.

Deuxième question. Qu'est-ce qui se passera s'il n'y a pas de consensus sur certaines recommandations ? Est-ce qu'on sera confrontés à la même situation que ce que nous avons pu constater dans le domaine de la responsabilité ou est-ce que ce sera différent ? La question, c'est lorsque le groupe commencera à bâtir le consensus ; quand est-ce que cela va se passer ?

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : Merci beaucoup pour cette question. Nous en reparlerons plus tard parce que nous sommes toujours concentrés sur la substance et non pas encore sur les étapes suivantes.

Dernière chose par rapport à cette diapositive, autre sujet, encore une fois, je vous encourage tous chers collègues du GAC à consulter la fiche de suivi du GAC parce qu'il y a d'autres sujets... S'il vous plaît, éteignez votre micro si vous ne parlez pas.

Donc autre sujet, les géonomes au premier niveau, cela fera partie de notre travail. Si en tant que membres du GAC vous souhaitez participer à la période de commentaires publics, que ce soit individuellement ou que ce soit dans le cadre de l'équipe du GAC, n'hésitez pas.

Je pense que nous sommes prêts à passer aux aspects de procédure. Je crois que nous avons Luisa qui va présenter la diapositive suivante

ultérieures de nouveaux gTLD (3/3)

sur le processus. Luisa, peut-être que vous pourrez répondre à la question posée par Kavouss également.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jorge.

Oui, effectivement, le moment est opportun de parler de ce qu'a dit Cheryl sur la question de Kavouss en termes de délais, d'étapes suivantes. Peut-être que Jeff et Cheryl pourraient donner une réponse ou faire un commentaire ?

JEFF NEUMAN :

Oui, tout à fait. Et Cheryl pourra ajouter quelque chose si elle le souhaite après mon intervention.

En termes de délais, actuellement, comme vous l'avez dit Luisa, notre objectif est de publier le rapport préliminaire au cours des semaines à venir, donc disons mi-juillet. Et nous devrions avoir une période de commentaires publics standard à ce moment-là. L'objectif ultime, c'est que le rapport définitif envoyé au conseil de la GNSO soit envoyé avant la fin de l'année. Le rapport définitif devrait être publié avant l'ICANN69. C'est ce que nous espérons, ce n'est pas certain mais en tout cas, pas avant la fin de l'année.

À ce moment-là, le conseil de la GNSO aura le rapport définitif. Il y aura tout le processus qu'ils suivent pour décider d'envoyer ce rapport au Conseil d'Administration ou de renvoyer certaines parties du rapport au groupe de travail pour que ces parties soient revues. Si

nous partons du principe qu'il n'y a pas de travail supplémentaire à faire effectuer par le groupe de travail, l'étape suivante serait de l'envoyer au Conseil d'Administration de l'ICANN, qui lui organisera sa période de commentaires publics typique pour donner à toutes les SO et toutes les AC le temps nécessaire pour apporter les commentaires, les avis. Et ensuite, le Conseil d'Administration s'en occupera.

Malheureusement, une fois que le rapport est parti au conseil de la GNSO, nous ne pouvons plus rien contrôler avec Cheryl. Donc ce sera basé sur les délais du conseil de la GNSO.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff, merci de cette réponse. Kavouss, vous nous direz si cela répond à votre question. Si ce n'est pas le cas, vous nous le dites.

Ensuite, nous allons passer aux prochaines étapes du GAC. La proposition que fait l'équipe de direction du GAC, c'est de discuter s'il y a un accord au sein du GAC pour élaborer un avis de consensus concernant le rapport final du groupe de travail PDP SubPro.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excusez-moi Luisa, il y a une main de la France, de Vincent. Désolée de vous interrompre.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Allez-y. Vincent, vous pouvez prendre la parole s'il vous plaît.

FRANCE :

Vincent Guillard, représentant de la France.

J'ai une question qui aborde d'un côté la forme et d'un autre le fond. Ma question sera un petit peu longue et je vais parler en français si vous me permettez.

Je trouve qu'il est un peu dommage que le groupe de travail n'ait pas mené l'étude sur les coûts et les bénéfices d'un nouveau round. C'est un sujet qui est mentionné dans la *scorecard* du GAC et je pense – et nous sommes nombreux à le penser je pense – que ce serait très utile pour le GAC et pour la communauté entière d'avoir une telle étude. La France est partisane du lancement d'un nouveau round, mais il nous semble que toute la communauté n'est pas convaincue.

Et il nous semble également dommage que le groupe de travail paraisse considérer que ces travaux, qu'une telle étude, ne seraient pas indispensables. Il est vrai que la charte du groupe de travail, si je l'ai bien comprise, si je l'ai bien lue, n'oblige pas le groupe à mener une telle étude.

Alors, je n'ai pas tous les éléments et si Cheryl et Jeff veulent nous parler de ce choix, je serai absolument ravi de les entendre et très curieux. Et il me semble que la résolution qui a créé le groupe de travail en décembre 2015, si je me souviens bien, disait que le processus et le groupe de travail devaient déterminer si les changements étaient vraiment nécessaires et si le lancement était vraiment pertinent.

Je pense qu'il y a malgré tout des bases, disons... des textes qui demandent qu'une telle étude soit menée. Donc même si le groupe de travail pense peut-être que ce n'est pas indispensable ou que cela peut être repoussé à plus tard, nous pensons en France que c'est un peu dommage. Donc j'aimerais demander à Cheryl et à Jeff s'ils comptent à un moment, peut-être plus tard après la parution du rapport final, mener une telle étude sur les coûts et les bénéfices ou si cela ne leur paraît vraiment pas indispensable et si oui, pourquoi.

Merci beaucoup.

JEFF NEUMAN : Luisa, est-ce que vous voulez que j'y réponde ?

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Oui, bien sûr. Vous pouvez.

JEFF NEUMAN : Je pense que cet outil d'interprétation est excellent. J'ai pu écouter l'interprétation en direct.

L'équipe de révision CCT a mené un certain nombre d'études par rapport aux nouveaux gTLD, des études sur les effets de la série de 2012 sur la confiance, la concurrence et le choix des consommateurs.

Le rapport de cette équipe de révision ainsi qu'un certain nombre de discussions au sein du groupe de travail par rapport au fait de quand une nouvelle série devrait être lancée se sont penchés sur les

exigences que cette nouvelle série puisse avoir lieu. Mais du point de vue du groupe de travail, nous n'envisageons pas de mener d'autres études dans ce sens.

Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Jeff. Je sais que les recommandations CCT sont très importantes pour le GAC. Merci de les avoir évoquées.

Pour ce qui est des nouvelles étapes pour les GAC, nous voulons savoir s'il y a des questions ou des commentaires ou bien s'il y a un accord préalable pour considérer la possibilité de dégager un consensus au sein du GAC afin de remettre un commentaire pendant la consultation publique concernant le rapport final de ce groupe de travail lorsqu'il sera publié fin-juillet. Cette consultation publique va durer 40 jours, si j'ai bien compris. J'aimerais savoir si les membres du GAC sont d'accord par rapport à cette démarche, s'ils souhaitent qu'on s'en occupe dans la période intersession et comment on pourrait faire cela s'il y a des membres qui se portent volontaires pour diriger ce travail pour dégager ce consensus pendant la période intersession.

Voilà ce que je soumets à la considération des membres du GAC. Je voudrais savoir si vous êtes d'accord avec cette démarche ou si vous avez des questions ou des commentaires à ce stade. Merci beaucoup. Je regarde le chat, je ne sais pas si Jorge souhaite faire des commentaires par rapport à cette diapositive. Je regarde s'il y a des questions.

ultérieures de nouveaux gTLD (3/3)

JULIA CHARVOLEN : Kavouss a levé la main.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Kavouss s'il vous plaît.

IRAN : Vous m'entendez ? Très bien.

Bonne question, mais il n'y a pas de réponse, Luisa. Quarante jours, nous devons voir combien de recommandations nous aurons analysé et ensuite, quelles sont les recommandations prioritaires pour nous, quelle sera la modalité pour mettre nos commentaires et comment cela sera inclus dans le processus. C'est très difficile et très complexe.

Merci.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Merci Kavouss. J'en prends note.

Je pense que nous devons nous baser sur les autres avis du GAC. Je pense que ce serait un bon point de départ. Mais nous devons être sûrs que les membres du GAC sont d'accord avec cette approche. Bien entendu, nous allons poursuivre les discussions dans la période intersession. Mais je voudrais savoir à ce stade s'il y a d'autres questions ou commentaires.

ultérieures de nouveaux gTLD (3/3)

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Il y a un main levé de Jorge.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ : Jorge s'il vous plaît, vous avez la parole. Nous ne vous entendons pas, Jorge.

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : J'étais en muet.

Je vous remercie Manal, Luisa, Kavouss. C'est vraiment quelque chose de complexe et c'est un énorme projet une fois que le rapport de ce groupe sera publié.

Mais nous avons travaillé sur ce sujet au cours de la dernière année et comme on l'a déjà dit, la fiche de suivi est notre source d'informations principale où nous résumons, où nous incluons toutes les prises de position du GAC jusqu'à l'heure actuelle. Donc on a toutes les informations qui ont été collectées en avril et en mai.

Si vous me permettez, Luisa, je pense qu'il n'y a pas d'objection de la part de nos collègues pour travailler à partir des informations que nous avons dans notre fiche de suivi dans la période intersession. Nous allons donc travailler à l'élaboration d'une éventuelle prise de position consensuelle de la part du GAC. Donc quand le rapport sera publié, probablement au mois de juillet, nous pourrons finaliser ce commentaire consensuel du GAC pour être présenté en juillet-août.

Je suis tout à fait conscient que c'est la période des vacances dans l'hémisphère nord, mais je pense que c'est un sujet suffisamment important. Et comme vous l'avez bien dit, Benedetta, vous et moi sommes une équipe assez forte, mais nous ne sommes pas tout à fait une équipe de rédaction. Donc si vous vous sentez en mesure de prendre le relai pour le sujet par exemple des génériques fermés ou pour travailler sur la position de consensus, n'hésitez pas à nous contacter, Benedetta et moi-même. Je pense que cela pourrait être une démarche à suivre.

Et maintenant, Luisa, je vous redonne la parole.

VICE-PRÉSIDENTE LUISA PAEZ :Merci Jorge.

Comme on l'a déjà dit, on va essayer de se baser sur les différents avis du GAC. Et je tiens à profiter de cette occasion pour reconnaître l'énorme effort fait par Jeff et Cheryl en tant que coprésidents de ce groupe de travail sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD. C'est un énorme effort qu'ils ont fait pour répondre à tous les commentaires du GAC par rapport au guide de candidature de 2012. Je voulais simplement reconnaître et saluer cet énorme effort qui a été fait par le groupe de travail.

Manal, si vous avez des recommandations par rapport aux nouvelles étapes à ce stade, nous arrivons à la fin de la séance. Donc Manal, si vous avez des commentaires à faire, je vous donne la parole.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Luisa.

Merci Jorge et Luisa pour cet énorme effort, pour tout le temps que vous avez consacré à ce projet, pour mener les discussions du GAC par rapport à ce sujet important. Et un grand merci à Benedetta également d’avoir compilé tout ce matériel, tous ces documents. Et un énorme merci également à Jeff et à Cheryl, coprésidents de ce groupe de travail, pour tous les échanges que nous avons eus qui se poursuivent. Merci également de cette proposition, je pense qu’elle est tout à fait logique. Je remercie les collègues du GAC pour leur participation. Cela conclut nos discussions par rapport à la question des procédures pour des séries ultérieures de gTLD.

Nous allons avoir maintenant une trentaine de minutes de pause. Nous devons revenir dans la salle Zoom pour la prochaine séance, à savoir les différentes discussions sur le RPM et la piste de travail 2, qui va commencer à 13h00 heure de Kuala Lumpur, 5h00 UTC.

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]